



HAL
open science

Fiche descriptive du Flûteau nageant

Philippe Bardin, Clémence Salvaudon

► **To cite this version:**

Philippe Bardin, Clémence Salvaudon. Fiche descriptive du Flûteau nageant. 2016, 2 p. mnhn-04814487

HAL Id: mnhn-04814487

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04814487v1>

Submitted on 2 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

FICHE DESCRIPTIVE DU FLUTEAU NAGEANT



NOM VALIDE : *LURONIUM NATANS* (L.) RAF., 1840

NON VERNACULAIRE : FLUTEAU NAGEANT

FAMILLE : ALISMATACEES

Synonymes : *Alisma natans* L. ; *Alisma natans* L. var. *reptans* Rouy ; *Echinodorus natans* (L.) Engelm. ex Asch. ; *Elisma natans* (L.) Buchenau

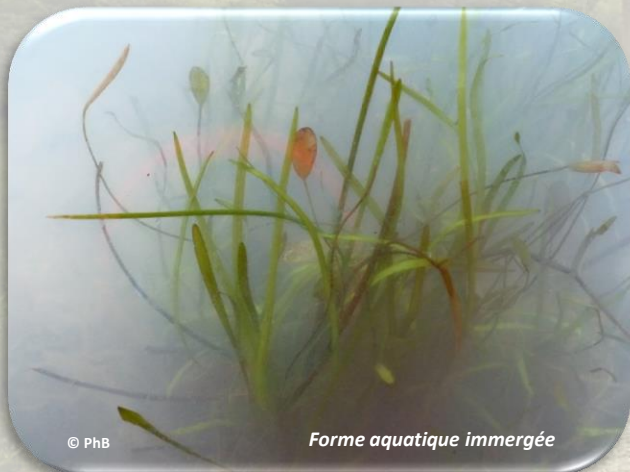
Protection : Convention de Berne (Annexe I), Directive Habitats Faune/Flore (Annexes II et IV), Nationale (Article 1)

Le Flûteau nageant est une espèce qui a plusieurs accommodats en fonction de l'habitat qu'elle occupe. On distingue une forme aquatique quand il y a permanence d'une certaine hauteur d'eau tout au long de l'année et une forme terrestre dans le cas des mares temporaires à exondation estivale.

MORPHOLOGIE : espèce herbacée aquatique/amphibie, glabre, pouvant atteindre 1m de hauteur en eaux profondes mais restant à l'état de rosette basale prostrée au sol dans les mares temporaires.

FORMES AQUATIQUES : rosette basale à feuilles linéaires-lancéolées vert pâle et translucides, dépourvues de pétiole, longues de 5-15 cm et larges de 2-3 mm (jusqu'à 60-70 cm de long et 5-8 mm de large en eau courante); feuilles caulinaires flottantes dont le pétiole peut atteindre 30 cm de long, avec un limbe ovale à elliptique de max. 4 cm de long sur 3 cm de large.

FORMES TERRESTRES : rosette basale composée de feuilles courtes à limbe ovale/lancéolé généralement atténué aux 2 extrémités, portées par un pétiole dressé et rigide.



© PhB

Forme aquatique immergée



Feuilles flottantes

© CS



Rosette d'une forme terrestre

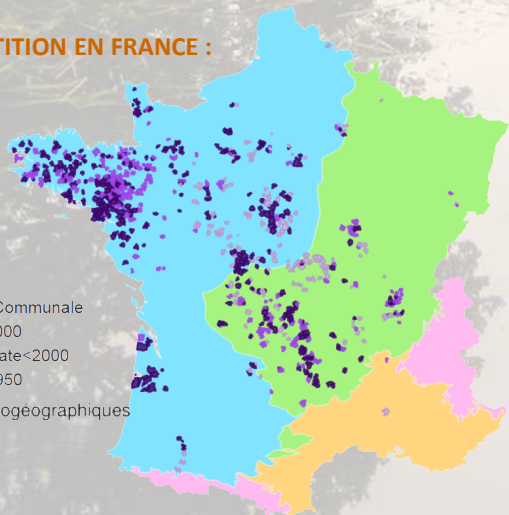
© CS

MODES DE REPRODUCTION : sexuée par allogamie ou autogamie (cléistogamie), asexuée par différents types de propagules (bourgeons végétatifs, rosettes portées par les stolons, stolons et fragments de stolons...).

PHÉNOLOGIE : espèce pérenne à floraison et à fructification dépendant de l'état d'exondation des pièces d'eau (de mai à septembre pour les fleurs, et jusqu'en octobre pour les fruits). Dans les mares temporaires, l'espèce est *a priori* annuelle mais peut aussi former des stolons pérennes portant des rosettes; surtout quand la fenêtre d'exondation est courte.

INFLORESCENCE : fleurs hermaphrodites solitaires (rarement verticillées par 3 ou 5) flottant à la surface de l'eau ou dressées au dessus du sol, au bout d'un long pédicelle, à 3 sépales verts et 3 pétales blancs à onglet jaune nettement plus longs que les sépales. En eaux profondes, la fleur peut ne pas atteindre la surface : elle ne s'ouvre alors pas mais peut s'autopolliniser.

REPARTITION EN FRANCE :



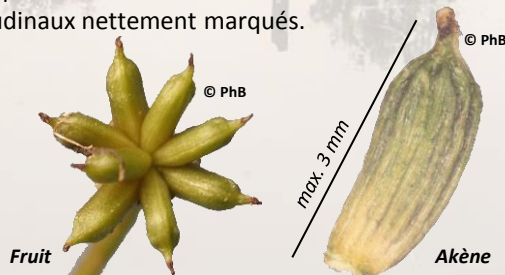
Répartition Communale

- date ≥ 2000
- 1950 ≤ date < 2000
- date < 1950

Régions biogéographiques

- ALP
- ATL
- CON
- MED

FRUITS : polyakène contenant jusqu'à 13 akènes cylindriques et atténués en pointe à l'extrémité, d'une longueur de 3 mm max., présentant chacun entre 12 et 15 sillons et cotes longitudinaux nettement marqués.



Fruit

© PhB

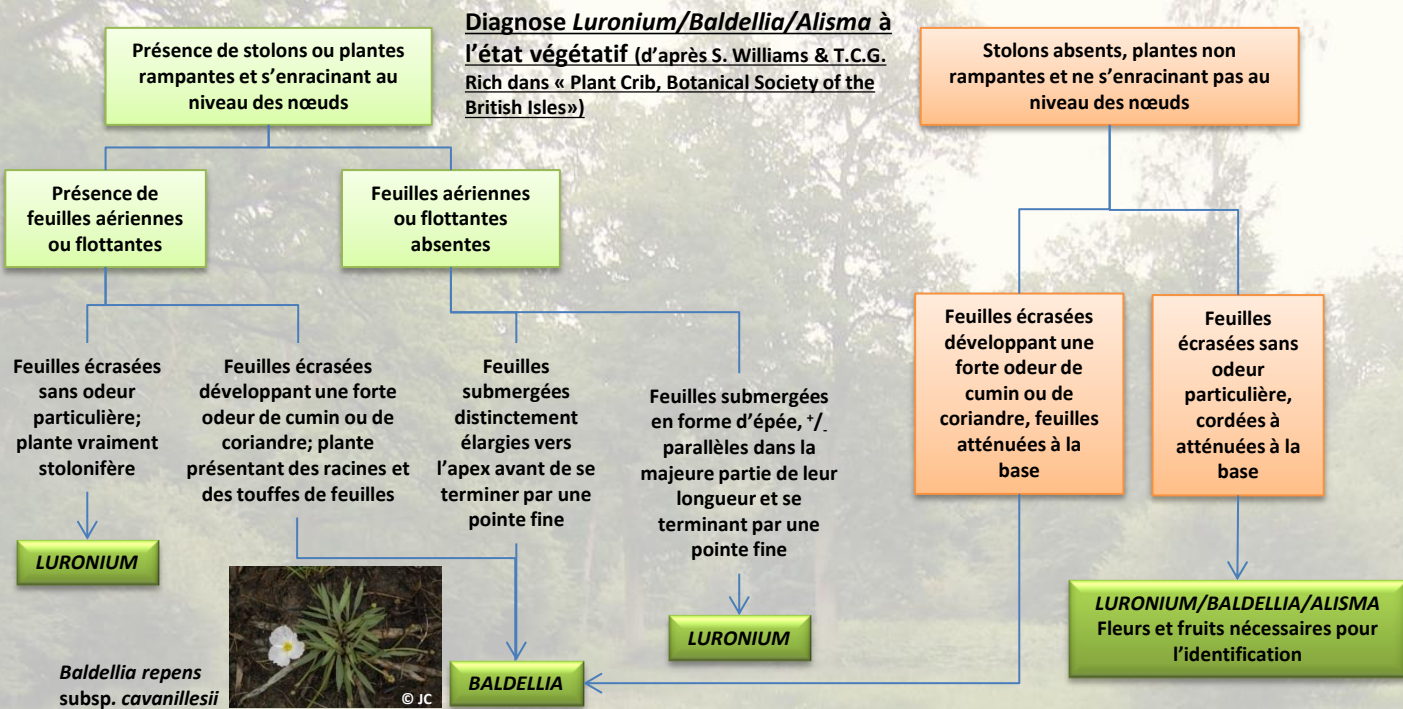
max. 3 mm

Akène


© PhB

HABITATS : zones humides diverses (eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes, lacs eutrophes, rivières oligotrophes à méso-eutrophes, fossés, ornières de chemins forestiers, souilles à sangliers...).


PRINCIPALES CONFUSIONS : à l'état fleuri ou fructifère, risques de confusion avec *Baldellia ranunculoides* dont les fleurs sont cependant plus grandes (1,5 à 2,5 cm de diamètre) et de couleur rose, rose pâle ou blanchâtres, solitaires ou réunies en ombelles portant chacune 3 à 10 fleurs. A l'état végétatif, confusions possibles avec *Alisma plantago-aquatica*, *Alisma lanceolatum*, *Alisma gramineum*, *Ranunculus flammula*, *Caldesia parnassifolia* ou encore *Damasonium alisma* dont les feuilles sont par contre tronquées à la base.




Description de la feuille émergée du Flûteau nageant et comparaison avec *Alisma plantago aquatica*, *Ranunculus flammula* et *Potamogeton natans*.




© PhB




© PhB




© PhB




© PhB



© PhB



© RD



© FP

Le limbe a un contour très régulier et d'un vert plus soutenu que chez *Alisma plantago-aquatica* et *Ranunculus flammula* notamment.

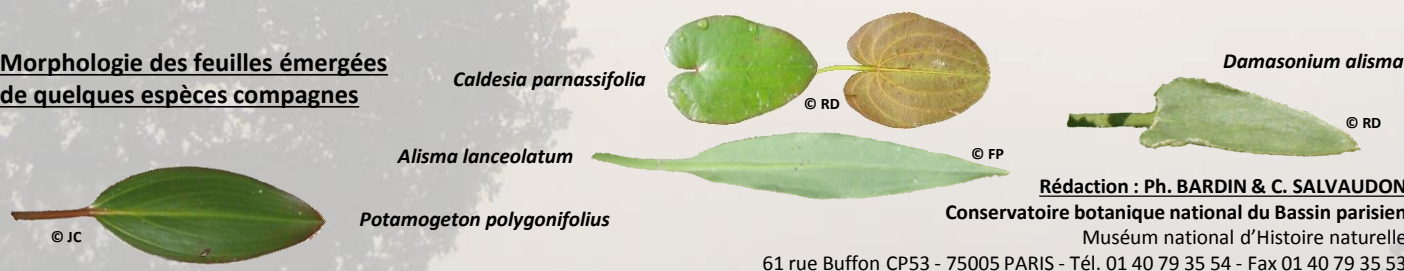
Outre la nervure centrale, la face inférieure montre nettement deux nervures arquées longuement parallèles.

En phase exondée, les feuilles de la rosette basale possèdent de fines aspérités, le pétiole présente une légère pilosité et une teinte brunâtre caractéristiques.

Le dessin curvinervé de la feuille du Potamogeton nageant, son limbe nettement cordé à la base, ainsi que sa taille et sa luisance sont des caractéristiques qui permettent de l'identifier facilement.

La face inférieure du limbe du Plantain d'eau commun montre une nervure centrale ainsi que 4 autres nervures parallèles nettes. Les ramifications de la nervation secondaire sont ici visibles à l'œil nu, et uniquement par transparence dans le cas de *Luronium natans*.

Morphologie des feuilles émergées de quelques espèces compagnes



Rédaction : Ph. BARDIN & C. SALVAUDON
 Conservatoire botanique national du Bassin parisien
 Muséum national d'Histoire naturelle

61 rue Buffon CP53 - 75005 PARIS - Tél. 01 40 79 35 54 - Fax 01 40 79 35 53
 Mail : cbnbp@mnhn.fr

Fiche rédigée en avril 2016 dans le cadre du Plan National d'Actions 2012-2016 en faveur du Flûteau nageant

Crédits photos : CBNBP-MNHN (CS : Clémence SALVAUDON ; FP : Fabrice PERRIAT ; J. CORDIER : Jordane CORDIER ; PhB : Philippe BARDIN ; RD : Rémi DUPRÉ ; SF : Sébastien FILOCHE).